



Rapport d'activité 2025



Transitions et incertitudes

SOMMAIRE

ÉDITO	1
INTRODUCTION	3
1. L'ADJN	5
1.1 QUI SOMMES-NOUS ?	5
1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET, NOS EFFECTIFS	6
1.3 LES FAITS MARQUANTS EN 2025	7
1.4 NOTRE ORGANISATION	8
2. BILANS 2025 DES DISPOSITIFS	9
2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES 2025	9
2.2 LE POLE « ACCUEIL »	10
2.2.1 L'accueil de jour Bouès	10
2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants)	10
2.3 LE POLE « ALLER VERS »	11
2.3.1 L'Equipe Mobile Balisée	11
2.3.2 L'Equipe Mobile Exploratoire/Equipe Mobile Santé Précarité	11
2.3.3 L'Equipe Gare	12
2.3.4 L'équipe mobile RSA (EMR)	12
2.4 POLE HEBERGEMENT-LOGEMENT	13
2.4.1 Le CHU « La Simiane »	13
2.4.2 Le CHU « Italie »	13
2.4.3 Service Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL)	14
2.5 LA COORDINATION SANTE A L'ADJN	14
3. QUELQUES ACTIONS ET PROJETS SPECIFIQUES EN 2025	15
4. TEMOIGNAGES/FOCUS	18
4.1 LE SERVICE DES MOYENS GENERAUX	18
4.2 LE CENTRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE	??
5. ETAT FINANCIER : BILAN ET COMPTE DE RESULTATS 2025	19
6. CONCLUSION, PERSPECTIVES	24
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	

ÉDITO

L'année 2025, soit la deuxième année du déploiement de notre projet associatif 2024-2028, a été une année de transition. Les effectifs ont évolué légèrement à la hausse, le budget également. Elle a aussi été l'année d'un changement au niveau de la Présidence. Monsieur Jean-Louis Cordesse, administrateur depuis l'origine de l'association (1991) a passé le flambeau à Madame Béatrice Cordesse, tout en restant Président d'honneur, assurant ainsi une forme de continuité dans la gouvernance. La transition a concerné également la préparation tout au long de l'année de l'ouverture de deux dispositifs qui n'existaient pas sur notre territoire, à savoir une halte de nuit pour femmes isolées (14 places), et une autre pour hommes isolés (35 places). Ils ouvriront au printemps 2026 et permettront, spécifiquement, l'accueil d'un public très marginalisé qui renonce très souvent, pour de multiples raisons, à intégrer toutes formes d'hébergement ; à commencer par le refus de leurs animaux que nous accueillerons avec plaisir dans la mesure du possible.

Mais la période de transition nous semble plus globale.

Tout d'abord, et sans même évoquer la dimension géopolitique, elle s'inscrit dans un panorama économique incertain à l'échelle nationale avec, à l'horizon 2027, les élections présidentielles accompagnées de possibles changements de cap et d'enjeux pour la dimension solidaire de la société. C'est un fait : la situation économique de la France est inquiétante et ce ne sera pas (ça l'est déjà) sans impact sur nos actions. Cette situation nous pousse à la plus grande prudence au niveau budgétaire. Evidemment, face à la paupérisation, en plus de notre créativité, il nous faut plus de moyens. Dans ce domaine, notre action revêtira une dimension politique. Cependant, ne disposant pas de ressources propres, notre pouvoir d'action sur le réel sera limité. C'est une donnée, pas un constat de résignation. Ajoutons également ici que cette incertitude budgétaire s'inscrit dans une période de transition organisationnelle avec la fusion, qui nous concerne, de la convention collective CHRS avec la CCN 66, sans que nous en ayons, à l'heure où l'on parle, tous les tenants et aboutissants.

Mais nous vivons un autre tournant, anthropologique celui-ci, et dont les enjeux méritent selon nous un positionnement affirmé car notre pouvoir y est plus grand. Il s'agit de l'avènement de l'intelligence artificielle (IA). Dans notre secteur, les formules pleuvent (et les formations aussi) sur la « bonne manière d'intégrer l'IA dans le travail social », comme si nous n'avions déjà plus le choix... Or, depuis son origine, notre secteur se distingue par son positionnement critique quant aux évolutions que connaît la société. De ce fait, il nous semble indispensable de ne pas considérer l'intégration de l'IA comme une fatalité, mais d'y déceler les enjeux d'importance pour notre secteur. Le dernier livre d'Eric Sadin¹ nous y aide en procédant à une analyse minutieuse des caractéristiques de l'IA. Et le constat est sans appel : pathologie de l'utilitarisme, déprise et mutilation de nous-même (de nos capacités créatives) avec en point d'orgue la dénaturation de l'homme et l'entrée dans l'ère de la suprématie du règne artificiel. Un point mérite une attention particulière dans notre présent édito. En effet, Eric Sadin démontre que l'IA fonctionne sur le principe de la récurrence de données antérieures, accordant ainsi un statut absolu au passé (les systèmes génératifs se constituant sur l'analyse de ce qui s'est déjà produit). Pour le dire autrement, « ce qui va se produire a déjà eu lieu », la loi c'est le passé... Revenons donc à présent sur la question de l'intégration de l'IA dans le travail social.

Le propre du travail social est (depuis toujours) la relation humaine entre un professionnel et un bénéficiaire. Il s'agit donc d'un processus créatif dont le pivot principal est le présent, présent qui émane évidemment aussi du passé, mais se retrouve sans cesse projeté vers l'avant, dans un mouvement perpétuel vers le futur, futur qui n'a « jamais eu encore lieu ». La relation, la rencontre, entre un professionnel et une personne accompagnée repose donc à la fois sur le passé, le présent et l'indétermination d'un futur qui en aucun cas ne relève de l'identique. C'est cette sève de vitalité qui se voit niée avec l'IA et qui nous amène à considérer, pour limiter le sujet à notre secteur, qu'elle n'y a pas sa place. Et sur cela, nous avons (encore) du pouvoir.

Cet édito n'est pas vraiment gai, mais nous semble à la mesure des enjeux de notre époque. Comme le disait Eugène Enriquez², « le monde d'aujourd'hui est pire que le monde d'hier, et le pire n'est pas prêt de céder sa place ; le monde d'aujourd'hui est plus ouvert, plus divers, plus prometteur que celui d'hier. C'est à la fois pire et mieux... aucun des deux ne parvient à chasser l'autre, ce qui favorise les prédictions pessimistes, voire catastrophiques, et les prévisions optimistes plus ou moins utopiques ». Selon nous, notre secteur ne doit tomber dans aucun de ces écueils et faire l'effort constant de tenter de rester lucide car son action future s'inscrira dans les évolutions de notre monde et leurs impacts, pour toujours venir en soutien à ceux qui seront laissés sur le côté.

Béatrice **CORDESSE**
Présidente

Jean-David **ESCANES**
Directeur Général



1. Eric Sadin, *Le désert de nous-mêmes, le tournant intellectuel et créatif de l'intelligence artificielle, L'échappée*, 2025.
2. Eugène Enriquez, *Clinique du pouvoir, Les figures du maître*, Erès, 2012, p.9.

1. L'ADJN

1.1 Qui sommes-nous ?

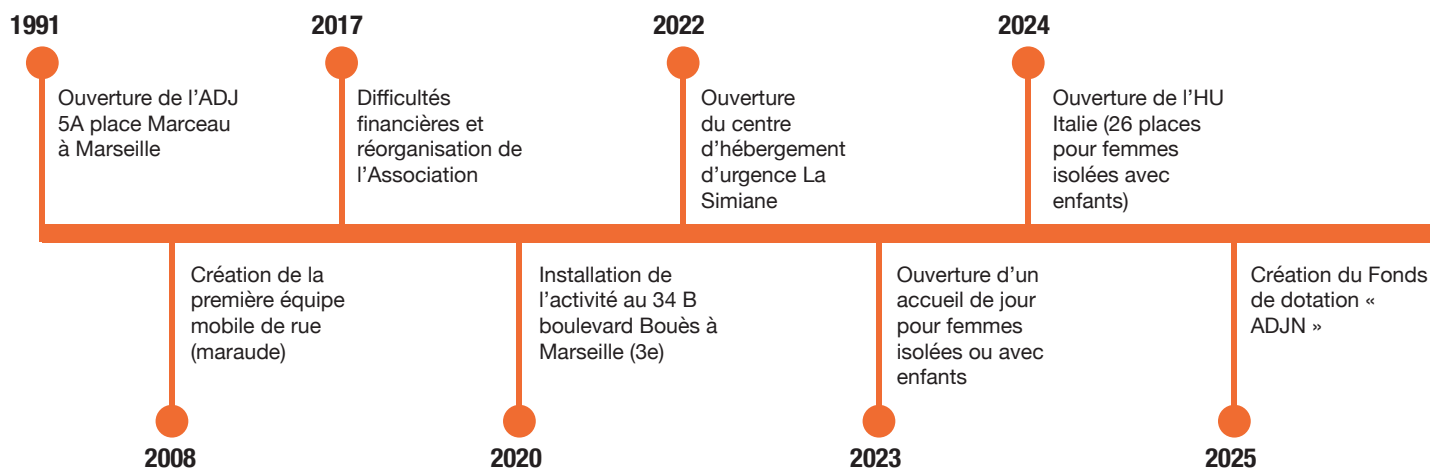
En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ). Son ancien Président et président d'Honneur actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, faisait partie des membres fondateurs. En 2023, en raison du développement de l'association avec, pour la première fois de son histoire, des activités d'hébergement, les statuts et la dénomination de l'ADJ ont évolué : l'Accueil De Jour est devenu l'Accueil De Jour et Nuit (ADJ/N).

Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ/N : « participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'hébergement temporaire pour personnes sans résidence stable ou en situation de vulnérabilité », « l'accès aux droits et la mise à l'abri des personnes sont les objectifs principaux de l'association ».

Nos valeurs

- L'accueil sans condition et sans discrimination de toute personne sans domicile fixe
- L'absence de jugement et la confidentialité
- La primauté à l'accompagnement social global et généraliste
- La neutralité politique et confessionnelle
- Une attention particulière à la souffrance psychique et à la santé des personnes
- Une importance majeure accordée à la sécurité et au confort des personnes
- L'accès aux droits comme principe de dignité et de citoyenneté

Quelques dates fondamentales :



Les Associations Fondatrices sont :

La Fondation Armée Du Salut



SOS Voyageurs



Fraternité de la Belle de Mai



Hospitalité pour les Femmes



Entraide Protestante



Saint Jean de Dieu



Les Membres Adhérents sont :

Madame **Béatrice Cordesse** (Présidente)

Monsieur **Jean-Louis Cordesse**

(Président d'honneur)

Monsieur **Olivier Pandin** (Trésorier)

Monsieur **Bernard Biagioni** (Secrétaire)

Madame **Sandra Poulain**

(Déléguée aux relations extérieures)

ADPEI, représentée par **Pierre Escolano**

(Délégué à l'organisation interne)

Vendredi 13 représenté par **Bernard Nos**

Monsieur Jean-Marc Flambeau

Madame Catherine Mercier

Caisse primaire d'Assurance Maladie

1.2 NOS FINANCEURS, NOTRE BUDGET, NOS EFFECTIFS

L'Accueil de Jour et Nuit est financé à quasiment 100% par des subventions publiques :



En 2025, le budget d'exploitation de l'Association a été de 7.732 millions d'euros

En 2025, l'ADJN c'est :

7.732 M€ Budget d'exploitation de l'Association	
92 salariés	80 ETP
80% + 30 ans	20 Métiers différents
78% - 5 ans ancienneté	60% Femmes
60 Formations délivrées (1600 h)	6,38% Taux d'absentéisme

1.3 LES FAITS MARQUANTS EN 2025

Janvier :

Participation active Nuit de la solidarité

Janvier :

Pilotage d'un centre d'hébergement (gymnase)/plan grand froid

Mars :

Séminaire cadre 2 jours sur l'intelligence collective

Juin :

Participation tournoi de football inter-associatif

juillet :

Don de téléphone par Emmaus Connect

Août :

Dégât des eaux majeur adj Bouès

Septembre :

3^e séminaire associatif au Frioul

Novembre :

Pilotage d'un centre d'hébergement (gymnase)/plan grand froid

Novembre :

Démarrage des travaux dans les deux haltes de nuit



1.4 NOTRE ORGANISATION

Conseil d'Administration

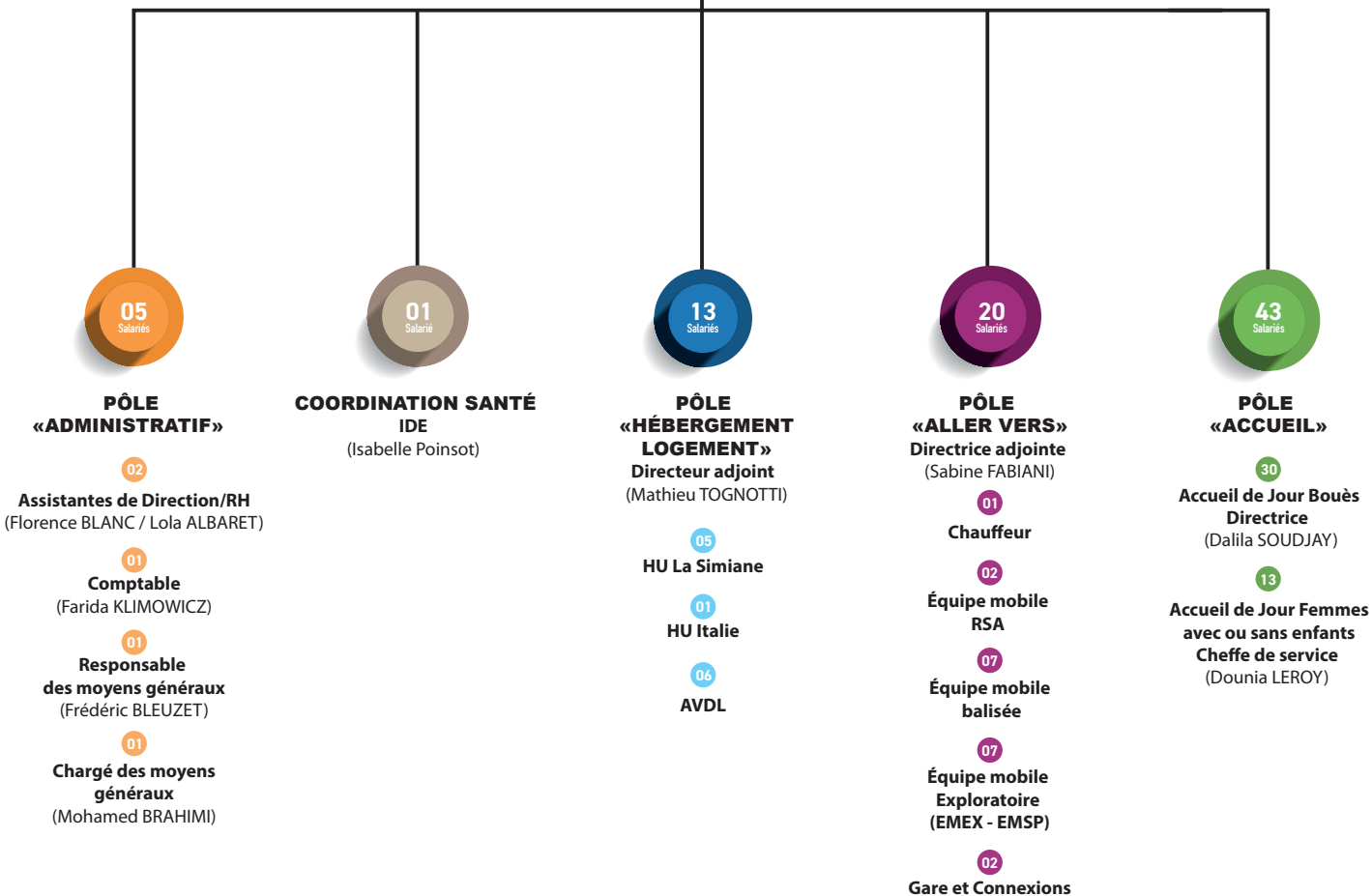
15 membres maxi



Présidente
Béatrice CORDESSE



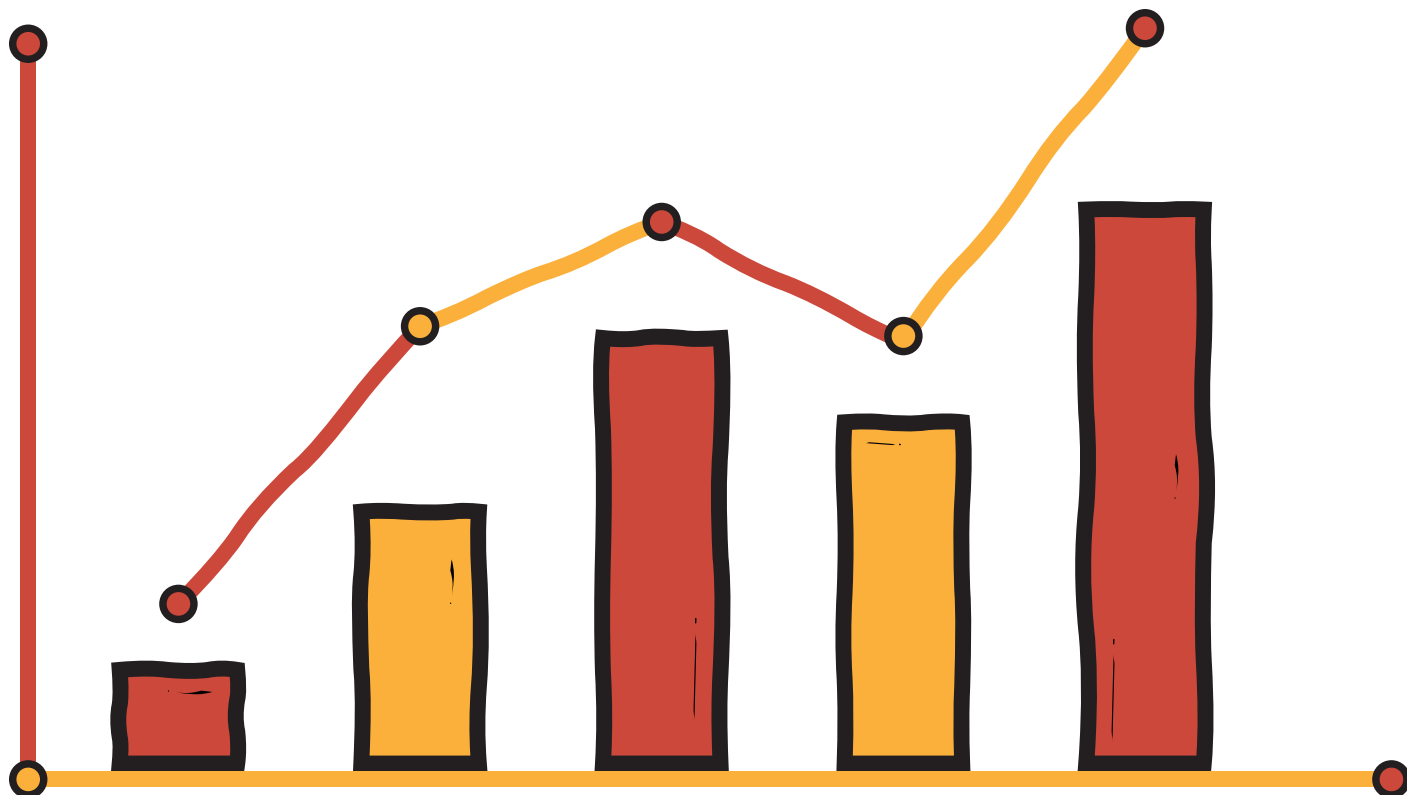
Directeur Général
Jean-David ESCANES



2. BILANS 2025 DES DISPOSITIFS

2.1 LES PRINCIPAUX CHIFFRES COMPARÉS

	Entrées Accueils de jour	Personnes Accompagnées/ rencontrées	Personnes Hébergées	Personnes Domiciliées	BRSA contractualisés	Ménages ayant accédé à un logement ou un hébergement
2020	12 923	3 709	-	789	298	-
2021	11 633	3 753	-	638	267	-
2022	29 929	5 910	-	1130	381	-
2023	74 600	8 600	337	2660	425	-
2024	89 230	10060	387	4627	461	60
2025	88 580	9 470	444	5460	420	360



2.2 LE PÔLE « ACCUEIL »

2.2.1 L'accueil de jour Bouès

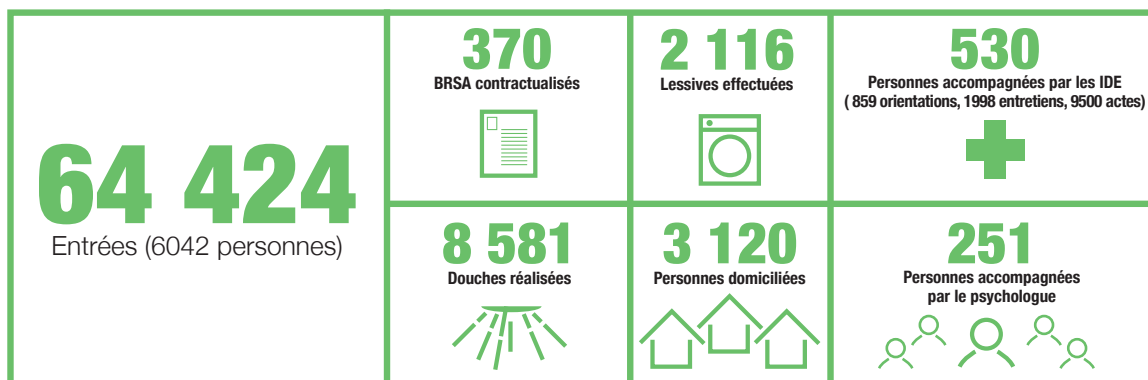
Au 34 B boulevard Bouès, l'accueil de jour Bouès offre un service d'accueil inconditionnel sans hébergement à des hommes et des femmes majeurs en situation de précarité ou sans domicile fixe, marginalisés, en grande difficulté sociale. C'est un lieu de répit et d'interactions sociales dans leur quotidien difficile.

C'est aussi « un lieu d'accueil RSA spécifique pour personne sans domicile fixe ». C'est le seul de Marseille avec cette particularité.

L'Accueil de Jour Bouès est ouvert 6 jours sur 7, en continu de 8h à 16h00. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. Le public est accueilli inconditionnellement par une équipe pluridisciplinaire composée de huit agents d'accueil, sept agents d'hospitalité, huit référents sociaux, deux infirmières, un psychologue et une secrétaire.

L'accueil de jour Bouès est un établissement généraliste qui propose : accueil, orientation, soutien administratif, accès aux services d'hygiène (douche, buanderie), collation, domiciliation, accompagnement social individualisé et global (BRSA notamment), permanence médicale, soutien psychologique, espace numérique.

En 2025, l'accueil de jour Bouès c'est :



2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants)

Premier lieu d'accueil spécifique femmes et enfants à Marseille, l'Accueil de jour Desaix pour femmes et enfants a ouvert ses portes fin mars 2023, en réponse à la précarisation croissante des femmes sans enfant ou en situation monoparentale. Lieu de répit et de socialisation, l'ADJ Desaix propose une mise à l'abri en journée.

Les femmes en situation de grande précarité ou sans domicile fixe y sont accueillies de manière inconditionnelle. Elles peuvent y bénéficier de prestations d'hygiène (douches, buanderie, vestiaire) et de soutien à la réinsertion sociale (domiciliation sans rdv, espace numérique, aide à l'accès aux droits et assistance sociale).

Des permanences infirmière et de soutien psychologique y sont assurées chaque semaine. L'ADJ Femmes travaille également en partenariat avec des acteurs de la santé des femmes, qui interviennent régulièrement sur site pour proposer des ateliers de prévention et de dépistage.

L'équipe de l'Accueil de jour Femmes propose chaque semaine des activités et ateliers (art- thérapie, groupes de parole, repas partagés...) ainsi que des sorties culturelles.

L'Accueil de Jour Femmes est situé à la rue Desaix dans le 3ème arrondissement. Il est ouvert 6 jours sur 7, jours fériés compris, de 8 h à 16h00. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. Il repose sur une équipe pluridisciplinaire de 12 professionnels permanents, répartis en trois services complémentaires : accueil, hospitalité et accompagnement social.

En 2025, l'accueil de jour Femmes et enfants c'est :

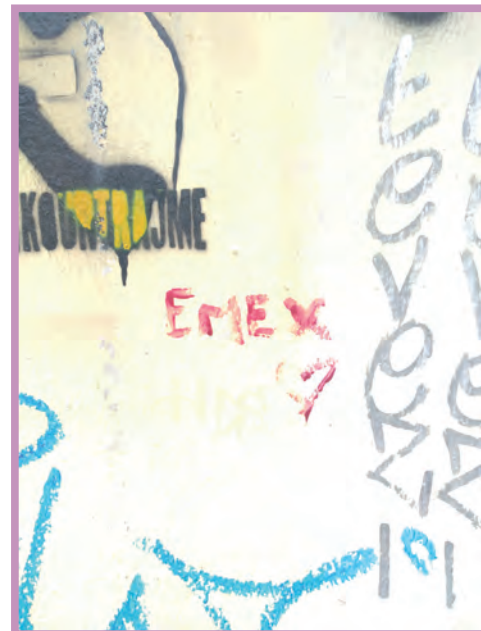


2.3 LE PÔLE « ALLER VERS »

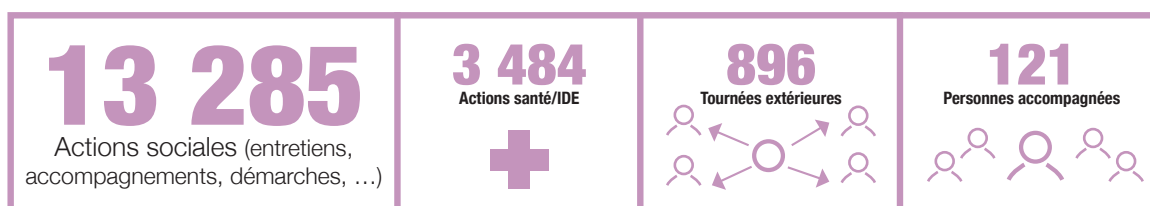
Le Pôle regroupe les quatre équipes mobiles de l'association, à savoir l'Equipe Mobile Balisée, l'équipe EMSP EMEX, l'équipe Gare et l'Equipe Mobile RSA. L'ensemble des équipes est regroupé dans un local situé Cours Belsunce. De ce fait, les équipes se trouvent au cœur de la cité, au plus près des personnes qu'elles rencontrent et accompagnent.

2.3.1 L'Equipe Mobile Balisée

Depuis 2008, l'Equipe Mobile Balisée accompagne des personnes sans domicile fixe, majeures, en très grande précarité, quelle que soit leur situation administrative. Ces dernières présentent, la plupart du temps, des problématiques sévères, multiples et cumulées dont l'évaluation préconise un accompagnement global en rue et de longue durée et pour lesquelles tout autre dispositif serait inadapté, voire inexistant. L'équipe est composée de 5 référents sociaux et deux infirmières. Ces dernières prennent principalement en charge les personnes présentant les problèmes de santé les plus graves. Un chauffeur accompagnateur est mobilisé selon les besoins de transport des personnes accompagnées (accompagnements physiques, visite aux personnes des professionnels à l'extérieur de Marseille...). Il est disponible pour les salariés des 4 équipes.



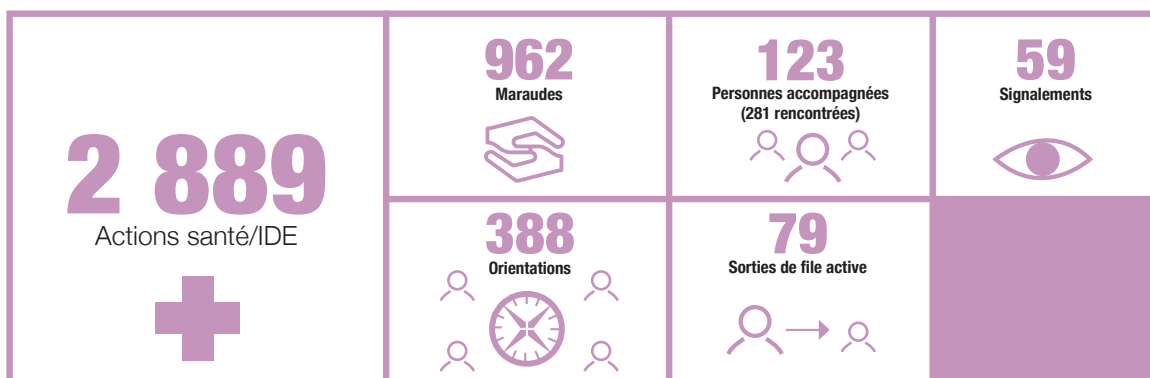
En 2025, l'EMB c'est :



2.3.2 L'Equipe Mobile Exploratoire/Equipe Mobile Santé Précarité

Lors des maraudes régulières dans tous les secteurs de la ville de Marseille ou sur signalement, les professionnels orientent les personnes qu'ils rencontrent selon leur demandes/besoins ou proposent un accompagnement de 2 mois, renouvelable lorsque cela s'avère nécessaire. Les professionnels de cette équipe pluridisciplinaire adaptent leur proposition d'accompagnement en fonction des personnes rencontrées et les situations dans lesquelles elles se trouvent. L'axe Santé est un aspect très important de leur travail au quotidien dans la rue. Le maillage avec le réseau de l'urgence sociale et du médical est primordial car l'accompagnement se doit d'être de courte durée. L'équipe (4 référents sociaux, deux IDE et un médecin) s'efforce de trouver avec les personnes des orientations et des solutions adaptées et stables vers des partenaires.

En 2025, l'EMSP EMEX c'est :



2.3.3 L'Equipe Gare

Durant toute l'année, cette équipe effectue des maraudes quotidiennes, en journée ou en soirée, en gare Saint-Charles et à proximité. Des tournées en gare sont organisées chaque semaine avec l'ADDAP 13 et le BUS 31/32.

L'équipe est composée d'un binôme de travailleurs sociaux et d'un renfort infirmier lorsque cela est nécessaire. L'une des priorités de l'équipe est d'installer une veille, de pouvoir évaluer les besoins en termes d'hébergement, de logement, d'accès ou de maintien des droits, d'insertion professionnelle, d'hygiène et de santé pour trouver des solutions adaptées avec les personnes. L'accompagnement n'a pas pour objectif de s'installer dans la durée.

Elle intervient également sur signalement des agents de la gare et des différents partenaires associatifs.

En 2025, l'Equipe Gare c'est :



3.3.4 L'équipe mobile RSA (EMRSA)

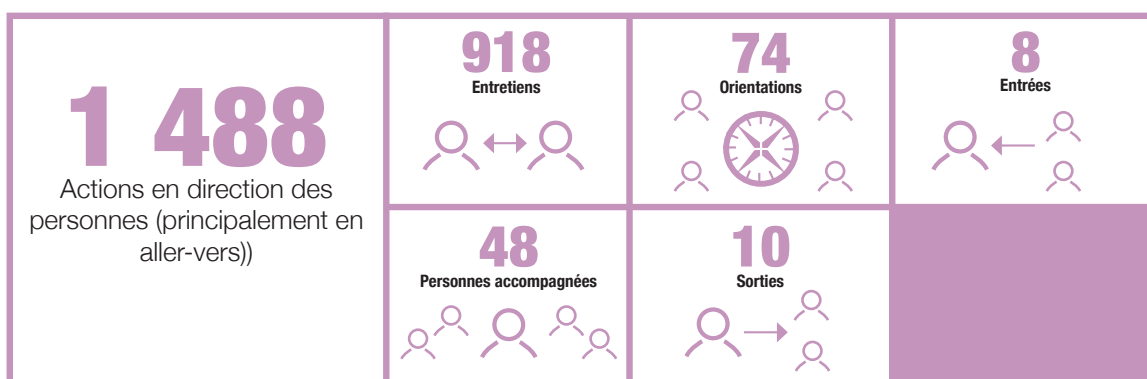
Cette action vise à accompagner les situations de précarité extrêmes en proposant un accompagnement social global renforcé aux bénéficiaires du RSA (BRSA) en difficultés dans un accompagnement social « classique ». L'équipe mobile intervient dans une logique d'« Aller Vers », sur Marseille et principalement dans les arrondissements du grand centre-ville. Elle assure l'accompagnement de 40 BRSA en file active et les soutient dans la résolution de leurs problématiques en vue de leur intégration dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle généraliste.

Les objectifs principaux de l'action consistent à permettre un accès et un maintien des droits pour ce public en grande difficulté (lutte contre le non recours) et à travailler sur les potentialités des personnes en termes d'emploi tout en levant de façon concomitante les divers freins qu'elles rencontrent.

Les démarches de prise de contact sont lourdes et complexes, car le public cible est souvent en rupture, dans des relations « tendues » avec les institutions. Au démarrage, l'accompagnement passe par un travail de stabilisation de la situation administrative générale des personnes (accès aux droits, logement) permettant ensuite d'appréhender les problématiques de santé et de comportement faisant obstacle à toute démarche d'insertion voire même de maintien des droits.

Ce double accompagnement (social et santé) permet aux personnes d'enclencher une dynamique positive grâce au travail partenarial en réseau et à la souplesse d'intervention de l'équipe. L'équipe est composée de deux référents sociaux.

En 2025, l'EMRSA c'est :



2.4 PÔLE HÉBERGEMENT-LOGEMENT

Ce pôle comprend le centre d'hébergement d'urgence (CHU) famille La Simiane, le CHU Italie et l'équipe AVDL.

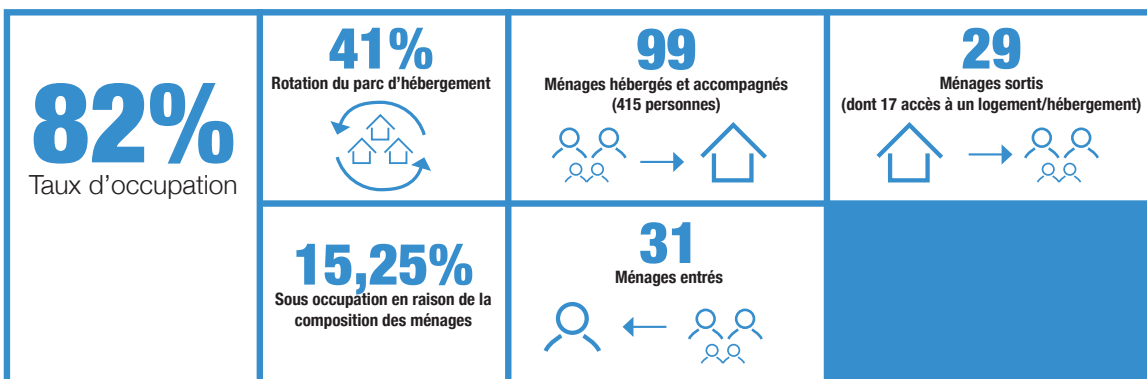
2.4.1 Le CHU « La Simiane »

Cette structure d'hébergement d'urgence pour familles met à l'abri et accompagne les familles orientées par le 115.

La structure comprend 75 studios meublés (pour 341 places d'hébergement), situés au 35 Chemin de Saint-Joseph à Sainte Marthe 13014 Marseille, dont 8 studios PMR.

L'équipe est composée de 5 travailleurs sociaux. L'accompagnement est global et s'adapte aux différents besoins et problématiques des familles. L'équipe intervient notamment sur l'accès aux droits, la santé, l'emploi, mais l'objectif principal reste l'accès à un logement ou un hébergement adapté aux besoins de la famille.

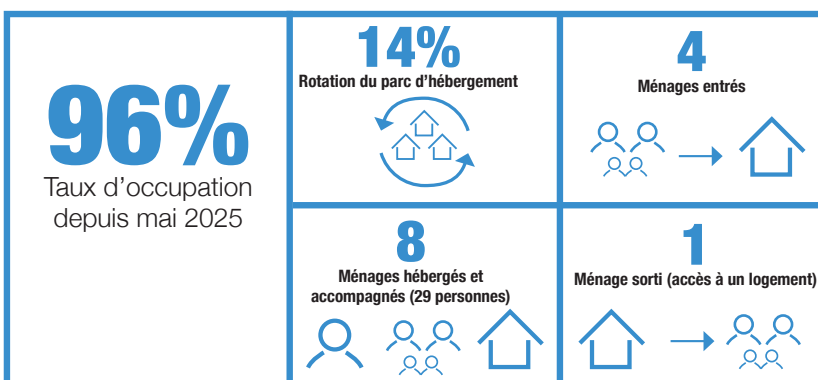
En 2025, le CHU La Simiane c'est :



2.4.2 Le CHU « Italie »

Depuis septembre 2024, l'offre d'hébergement de l'ADJN est complétée par le CHU Italie. Dans 7 logements loués par l'association (pour 26 places maximum), des femmes isolées avec enfants sont hébergées et accompagnées par l'équipe mutualisée avec le CHU La Simiane. Mise à part la spécificité du public, le projet d'établissement est le même que celui de l'HU La Simiane.

En 2025, le CHU Italie c'est :

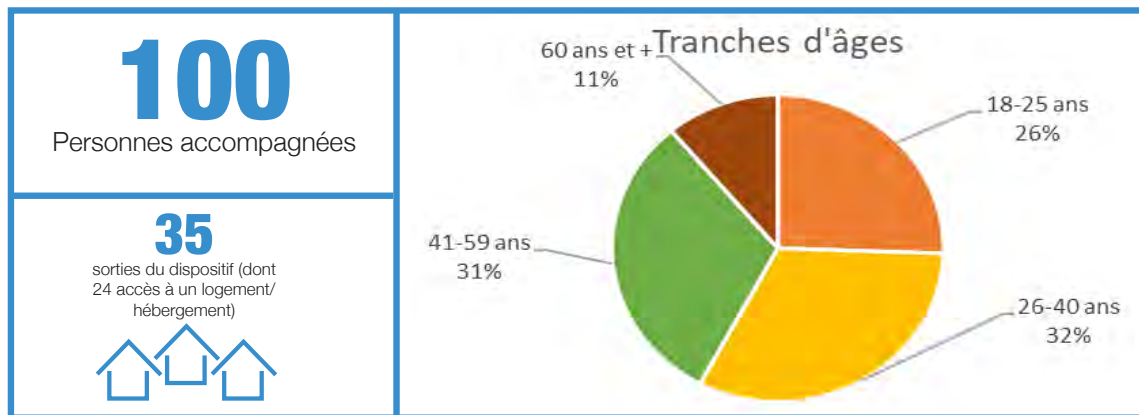


2.4.3 Service Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL)

Ce service, accompagne des personnes sans domicile fixe dans leurs démarches spécifiques de recherche de logement et appuie leur candidature auprès des différents organismes et bailleurs. Les mesures peuvent débuter en amont de l'obtention d'un logement et peuvent se poursuivre jusqu'à un an après l'entrée dans le logement, dans le cadre de l'installation et du maintien. L'AVDL vient en renfort de l'existant. L'accompagnement est donc centré sur la question de l'accès au logement, intensif et adapté à chaque personne (principe d'« aller-vers »). Le projet d'accès et de maintien en logement est central, mais ne peut aboutir sans s'appuyer sur la prise en compte des différentes dimensions de la vie de la personne (emploi, santé, droits sociaux, ...).

L'année 2025 a été marquée par l'agrandissement de l'équipe AVDL et par l'élargissement de son territoire d'intervention aux villes de Vitrolles et de Marignane. Le nombre de mesures confiées à l'ADJ/N est passé de 56 à 80. La montée en charge a été faite de manière progressive, afin de veiller à l'équilibre de la charge de travail des professionnels et de laisser le temps au SIAO d'identifier les profils et d'orienter.

En 2025, le service AVDL c'est :



2.5 LA COORDINATION SANTÉ À L'ADJN

En 2025, l'ADJ/N a poursuivi le déploiement d'une action en santé transversale à l'ensemble de ses services, impliquant tous les professionnels de terrain dans l'accompagnement sanitaire des usagers. Une veille sanitaire continue a été assurée afin de répondre aux problématiques de santé des personnes en situation de grande précarité.

Une présence infirmière continue est garantie tout au long de l'année grâce à l'organisation de l'offre de soins, week-ends et jours fériés inclus.

Plusieurs projets et partenariats en santé ont été développés ou consolidés, permettant de renforcer l'accompagnement global des publics accompagnés. Des commissions santé internes se sont tenues tous les quinze jours, favorisant la coordination entre les pôles. Des commissions « cas complexes » ont permis l'analyse pluridisciplinaire de situations nécessitant un appui spécifique.

Une démarche de prévention active a été conduite tout au long de l'année, associant la mise à disposition de matériel de prévention et des actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels (secourisme, psychiatrie, addictions, gestion des conflits, accès aux soins). Des colloques « Parlons santé », organisés autour de thématiques variées telles que la nutrition, ont également favorisé les échanges avec les usagers et contribué à l'évaluation des actions de santé menées auprès du public accompagné.

L'ADJ/N s'est fortement impliquée dans de nombreux groupes de travail partenariaux. Et a accueilli des interventions régulières dans les domaines du dépistage (AIDES, Bus Hepatant), de la vaccination (CORHESAN, centre de vaccination de la ville de Marseille), de la santé mentale (EMPP Edouard Toulouse), des addictions (BUS 31/32, Nouvelle Aube) et de l'accès aux soins pour les personnes sans droits (PASS, MDM...). L'offre de soins et la dynamique partenariale sont initiées et pilotées par la coordination santé de l'ADJN.

Enfin, l'ensemble des actions de santé a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation, donnant lieu à la production de bilans qualitatifs et quantitatifs transmis aux partenaires institutionnels.



3. QUELQUES ACTIONS ET PROJETS SPÉCIFIQUES EN 2025

3.1 SENSIBILISATION À L'ALLER-VERS EN RUE : APPUI AUX ACTEURS DE DIGNE ET MANOSQUE

À la demande de la déléguée de la préfète à la politique de la ville des Alpes-de-Haute-Provence, plusieurs professionnels du Pôle Aller-Vers de l'ADJN sont intervenus à Digne-les-Bains afin de proposer un temps de sensibilisation à la pratique de maraude auprès de professionnels du territoire. Cette démarche s'inscrit dans le contexte du développement, depuis le printemps 2025, d'une maraude inter-partenaire mise en place à Digne-les-Bains à l'initiative de la DDETS et de la Ville de Digne.

Plusieurs structures locales ont participé à cette dynamique : le CCAS de Digne-les-Bains, l'ADJ La Pause-Café, le CAARUD, le SIAO de Digne, l'EMSP de Manosque ainsi que le CHU RR9. La sensibilisation visait à apporter aux professionnels impliqués des repères et des outils pour intervenir en maraude.

La formation s'est déroulée sur trois journées.

La première journée s'est tenue à Digne-les-Bains et a permis de réaliser avec les participants un état des lieux de l'offre sociale locale ainsi qu'un travail autour du référentiel maraudes de la Fédération nationale des Samu Sociaux. Les échanges ont notamment porté sur les notions clés de l'aller-vers, la création du lien avec les personnes rencontrées, l'émergence de la demande et les modalités d'accompagnement hors les murs.

La deuxième journée s'est déroulée à Marseille. Dix professionnels de Digne-les-Bains ont été accueillis par les équipes mobiles du Pôle Aller-Vers et ont pu participer à différentes maraudes aux côtés des équipes EMEX/EMSP et de l'Équipe Gare, répartis en petits groupes.

Ils et elles ont pris part à plusieurs types d'interventions : maraude en centre-ville, maraude dans les quartiers sud, maraude en gare St Charles, maraude partenariale avec Nouvelle Aube auprès d'un public consommateur de produits psychoactifs, ainsi qu'une maraude avec l'équipe MARSS auprès d'un public présentant des troubles psychiques. Cette immersion a été suivie d'un temps de débriefing collectif permettant de partager les observations, questionnements et premières analyses des pratiques rencontrées.

La troisième journée s'est tenue à Digne-les-Bains. Elle a été consacrée à un travail collectif sur la construction du cadre d'intervention de chaque structure au sein de la maraude inter-partenaire, ainsi qu'à la clarification du projet commun. Les équipes ont également été accompagnées dans la mise en place d'outils de suivi de l'activité (statistiques, éléments de rapport d'activité) afin de structurer et formaliser leur intervention. Cette journée a également permis de reprendre certains questionnements apparus lors de la journée d'immersion à Marseille.

Les évaluations réalisées par les professionnels participants témoignent d'un retour globalement très positif, soulignant notamment l'intérêt de l'immersion en maraude et des temps d'échanges entre pairs. À l'issue de cette démarche, la perspective d'un nouveau temps de rencontre dans les prochains mois a été évoquée afin d'accompagner les partenaires de Digne-les-Bains dans la poursuite de la structuration de leur projet de maraude inter-partenaire.



3.2 LE PROJET MAAA'ELLES : ACCUEIL AVEC CONSOMMATION D'ALCOOL POSSIBLE

Dans une volonté constante d'adapter nos actions aux réalités des femmes vivant à la rue ou en grande situation de précarité, l'ADJ femmes et enfants a mis en place, chaque lundi depuis octobre 2025, un accueil hebdomadaire spécifiquement dédié aux femmes isolées. Au cours de cette journée, la consommation d'alcool est autorisée pour celles qui le souhaitent.

Soutenu par la FAS et la Fédération Addiction, ce projet s'inscrit dans une approche de réduction des risques (RDR). Il a pour ambition d'offrir à ces femmes un espace sécurisé, bienveillant et sans jugement, où elles peuvent se poser, échanger, partager des temps d'activité et être accompagnées, tout en ayant la possibilité de consommer si elles le souhaitent.

L'équipe de l'ADJ Femmes s'est formée à la RDR alcool, afin de garantir un accueil de qualité, respectueux des besoins, des rythmes et des choix de chacune.

Ce projet est également porté par un collectif élargi au sein de l'association ADJN, des collègues d'autres services (équipes mobiles, infirmières et psychologue) se sont impliqués dans sa conception et sa mise en œuvre.

Nous pouvons également compter sur le soutien précieux de plusieurs partenaires du champ de l'addictologie, enthousiastes à l'idée de voir émerger ce type d'accueil spécifique sur le territoire, et mobilisés à nos côtés pour en assurer la pérennité et l'impact.



3.3 UNE INSTANCE INTERNE ÉTHIQUE : LA COMMISSION DE DISCERNEMENT

Avec la commission de discernement, l'ADJN s'est doté d'une instance spécifique interne de réflexion pluridisciplinaire. Cette dernière permet d'analyser et agir en direction de situations concrètes auxquelles sont confrontés les professionnels et qui nécessitent une prise de décision qui interroge l'éthique (au sens de déterminer le « bien agir » en tenant compte des contraintes relatives aux situations). Cette commission est déclenchée par la direction sur sollicitation d'une équipe via son cadre.

Il s'agit d'aborder les situations sous différents prismes de lecture (et selon différents rôles dans l'association), permettant un éclairage sur celle-ci et in fine une aide à la décision.

Les travaux de cette commission s'inscrivent dans le respect du corpus juridique concernant les échanges d'informations et en particulier les articles L 311-3 et L345-2-10 du code de l'action sociale et des familles et 226-13 du code pénal. A ce titre, les membres de la commission sont tenus par le secret professionnel ou le devoir de réserve inhérent à leur profession et leur rôle dans l'association. Chacun accepte de partager avec les autres membres les informations en sa possession strictement nécessaires au traitement de la situation abordée. Les informations échangées ne sauraient être divulguées ou utilisées à d'autres fins que celles poursuivies par la commission.

Sont présents à la commission de discernement :

- Un.e ou deux membres de l'équipe concernée ;
- Un.e ou deux membres de l'équipe d'encadrement (cheffe de service, directrice adjointe, chargé de projet et de missions) ;
- Le directeur de l'association ;
- Un.e membre du Conseil d'Administration (selon les cas) ;
- Un.e psychologue ou expert extérieur

Le(les) salarié(s) concerné(s) par la situation s'engage, si la situation le permet, à informer les personnes concernées des modalités d'organisation de la commission et à recueillir leur accord pour que leur situation soit présentée dans ce cadre.

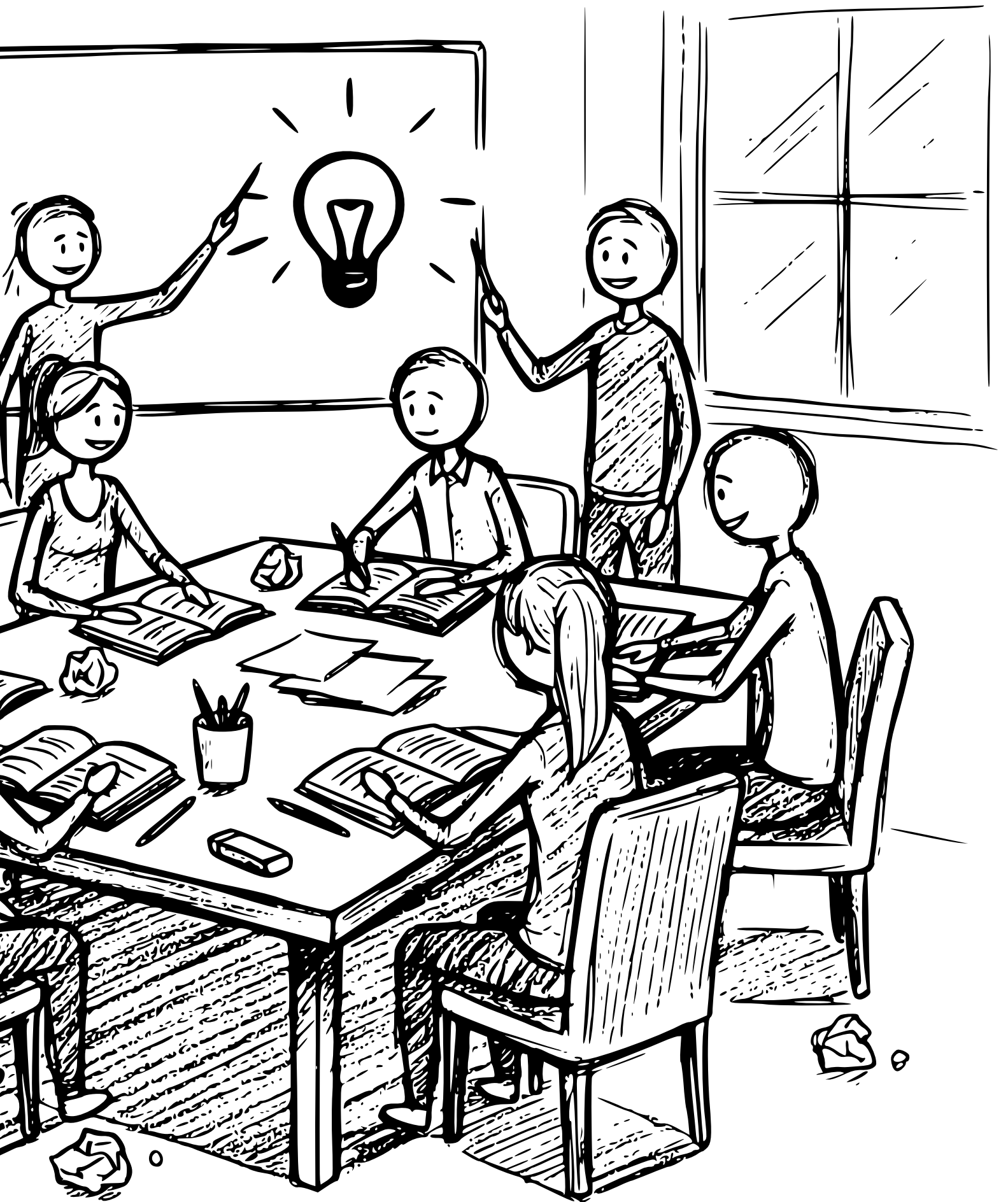
Les membres de la commission s'engagent à ne partager que les informations strictement nécessaires à l'analyse de la situation dans l'objectif de trouver des pistes de résolution des difficultés rencontrées.

Les membres de la commission s'engagent à ne pas divulguer les informations échangées lors de la commission et à ne pas utiliser ces informations dans un objectif contraire à l'intérêt de la personne.

Tout salarié qui présente une situation s'engage à faire un retour à la personne (ou la famille) des conclusions de la commission.

La commission de discernement s'est réunie à deux reprises en 2025 (et déjà une fois au 1er trimestre 2026).





4. FOCUS SUR LE SERVICE DES MOYENS GÉNÉRAUX



Le service des Moyens Généraux joue un rôle transversal essentiel au bon fonctionnement de l'ADJN. Il a pour mission principale d'intervenir quotidiennement pour assurer la sécurité, la maintenance, l'optimisation des locaux, des équipements et des ressources mises à disposition.

Créé en 2021, le service s'est structuré et renforcé depuis la fin de l'année 2025 afin de répondre de manière plus efficace aux besoins croissants de l'association, tant en matière d'organisation que de qualité de service.

L'équipe des Moyens Généraux est composée de 3 salariés :

- Frédéric Bleuzet, Responsable des Moyens Généraux, assure la coordination globale du service, la définition des priorités, le pilotage des actions et le lien avec la direction ainsi qu'avec l'ensemble des services de l'association.
- Mohamed Brahimi, Chargé des Moyens Généraux depuis novembre 2025, participe à la mise en œuvre opérationnelle des missions du service, au suivi des prestataires, à la gestion des équipements et à l'organisation logistique.
- Alexandre Tortorici, Agent technique des Moyens Généraux depuis octobre 2025, intervient principalement sur les aspects techniques, l'entretien courant, les réparations et l'installation des équipements.

L'arrivée d'Alexandre Tortorici et de Mohamed Brahimi à l'automne 2025 a permis de renforcer significativement le service, tant sur le plan opérationnel qu'organisationnel. Cette nouvelle dynamique a favorisé une meilleure prise en charge des demandes, une amélioration de la réactivité et contribue à une meilleure maîtrise des coûts des travaux. Le service a également assuré le suivi des travaux des 2 futures haltes de nuit, ainsi que le suivi de l'hébergement d'urgence pour femmes et enfants de la rue d'Italie, deux projets importants pour l'association.

Pour les mois à venir, le service des Moyens Généraux poursuivra ses efforts pour améliorer encore la qualité des conditions matérielles et renforcer la collaboration avec l'ensemble des services de l'association. L'objectif reste d'accompagner le développement des activités, dans un souci constant de sécurité, de fonctionnalité et de qualité de service.

Merci à eux !



5. ETAT FINANCIER : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTATS 2025

Le compte de résultat 2025 de l'association fait apparaître un excédent de **22 448€**. Il est proposé d'affecter ce résultat au poste « autres réserves » du Bilan de l'association.

LES PRODUITS

Le total des produits augmente sensiblement passant de 7 294k€ en 2024 à 8 499k€ au titre de 2025.

Cela est lié notamment au développement des actions de l'association :

- D'une part à l'effet année plein de l'ouverture des 40 places PMR (+542k€) et des 26 places isolées Femmes au 01.09.24 (+184k€)
- Et du financement par anticipation des 2 haltes de nuits dont l'ouverture est prévue sur 2026 +316k€.

Les produits financiers s'élèvent à 40k€ contre 51k€ en 2024 en lien avec des placements à court terme réalisés. Aucun produit exceptionnel n'a été constaté compte tenu de l'application du nouveau règlement comptable au 01/01/25, ils s'élevaient à 13k€ en 2024.

LES CHARGES

Les charges de l'exercice sont en augmentation de 1 111k€ (7 365k€ en 2024 pour 8 476k€ en 2025). Elles sont en lien avec le développement des actions.

Cette augmentation provient essentiellement :

- Du poste « autres achats et charges externes », augmentation de 303k€ principalement liée pour 229k€ au poste location immobilière en lien avec les nouvelles actions d'hébergement d'urgence démarrées en septembre 2024.

- Du poste « Salaires et charges sociales », augmentation de 585k€ : sur l'exercice. L'effectif moyen est passé de 83 à 94 ETP sur l'exercice en lien avec la montée en puissance des activités. Le poste impôt et taxes en hausse de 32k€ comprend essentiellement des taxes assises sur les salaires et voit son augmentation liée à l'évolution de la masse salariale.

- Le poste « report en fonds dédiés » s'élève à 316k€ mais est en lien avec les ressources non consommées (importance en 2025 de fonds attribués en fin d'exercice et non consommés – 35k€ en 2024)

Le total général du bilan augmente de 1 037k€ (2024 : 2 552€ ; 2025 : 3 588€).

ACTIF

L'évolution de l'actif s'explique essentiellement par :

- L'augmentation de l'actif immobilisé de 266k€ est essentiellement lié aux travaux d'aménagement des 2 haltes de nuits pour 336k€. Les autres investissements sont évalués à 45k€ et correspondent à du matériel informatique et des aménagements pour l'essentiel.

Le montant de la dotation aux amortissements est de 124k€ et un apurement de nombreux investissements amortis a été réalisé pour 38k€.

- Une évolution des créances liée au décalage d'encaissement de subvention notifiées en fin d'exercice pour + 193k€ dont augmentation des subventions à recevoir 137k€.

PASSIF

Les fonds propres augmentent de 22k€ sur l'exercice et s'élèvent à 461k€ au 31 décembre 2025.

Les fonds dédiés augmentent pour s'élever à 496k€ contre 266k€ en 2024 compte tenu de l'allocation de fonds attribuée en 2025 au titre de l'exercice 26.

Les provisions pour risques ont été réévaluées et une reprise nette de provision est constatée de 42k€.

Les produits constatés d'avance sont constitués de subventions intégralement notifiées en 2025 mais à cheval sur l'exercice 25 et 26 (AVDL et FAS).

Olivier PANDIN Trésorier ADJN

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	88 416	75 519	12 897	24 733
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	616 675	170 953	445 721	490 274
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	331 058	152 456	178 602	200 902
Imm. corp. en cours, avances et acomptes	336 947		336 947		
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	162 883		162 883	154 833	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	32 071		32 071	23 151	
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 987		6 987	16 586	
TOTAL (II)	1 575 037	398 929	1 176 108	910 481	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 248		8 248	2 845
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	605 367	7 337	598 029	405 479	
Charges constatées d'avance	49 612		49 612	25 601	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	847		847	1 100 401	
DISPONIBILITES	1 755 428		1 755 428	107 021	
TOTAL (III)	2 419 502	7 337	2 412 165	1 641 346	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL ACTIF (I à VII)	3 994 539	406 266	3 588 273	2 551 827
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			6 987	16 586	
(2) dont créances à plus d'un an					

Compte de résultat

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	370	
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	dont ventes de prestations relatives aux activités sociales et médico-sociales		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	8 314 733	6 525 326
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières			
dont c.f.des autorités de tarification relatives aux act. soc. et médico-sociales			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	56 037	132 899	
Utilisations des fonds dédiés	86 354	565 204	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	533		
Autres produits	927	5 370	
	Total des produits d'exploitation	8 458 954	7 228 800
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	8 716	5 938
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	3 520 620	3 216 851
	Aides financières	16 660	
	Impôts, taxes et versements assimilés	325 353	292 470
	Salaires	2 930 267	2 569 338
	Cotisations sociales	1 195 681	970 513
	Dotation aux amortissements et dépréciations	131 025	112 143
	Dotation aux provisions	13 500	116 837
	Reports en fonds dédiés	316 012	35 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	1 044	2 433	
	Total des charges d'exploitation	8 458 880	7 321 523
	RESULTAT D'EXPLOITATION	74	(92 723)

Compte de résultat

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION			74	(92 723)
PRODUITS FINANCIERS	De participation			
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		36 949	50 611
	Autres intérêts et produits assimilés		3 100	807
	Reprises sur dépréciations et provisions			
	Différences positives de change			
	Produits des immobilisations financières cédées			
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des produits financiers			40 048	51 418
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	Intérêts et charges assimilées		12 801	13 760
	Différences négatives de change			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie			
Total des charges financières			12 801	13 760
RESULTAT FINANCIER			27 247	37 658
RESULTAT COURANT avant impôts			27 321	(55 065)
	Produits exceptionnels			13 340
	Charges exceptionnelles		4 136	24 132
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(4 136)	(10 792)
	Participation des salariés aux résultats			
	Impôts sur les bénéfices		737	5 842
TOTAL DES PRODUITS			8 499 002	7 293 557
TOTAL DES CHARGES			8 476 555	7 365 256
EXCEDENT ou DEFICIT			22 448	(71 699)
Part du résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Dons en nature			
	Prestations en nature		98 457	100 457
	Bénévolat			
TOTAL			98 457	100 457
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens		98 457	100 457
	Prestations			
	Personnel bénévole			
TOTAL			98 457	100 457

6. Conclusion, perspectives

On l'a dit. Nous entrons dans une période de transition et d'incertitudes.

A la date où nous écrivons ces lignes, nous sommes en train de fusionner notre actuelle convention collective (CHRS) avec la convention 66. Les partenaires sociaux ne se sont pas entendus sur cette fusion actée en 2021 et nous ne disposons donc d'aucun accord de branche pour nous guider. Nous sommes donc en quelque sorte « livrés à nous-mêmes » dans cette transformation qui va avoir un impact financier difficile à estimer précisément (certaines évaluations évoquent 5% minimum).

Les principes de base que nous allons appliquer sont au nombre de deux :
Salaire égal ou supérieur et avancement de carrière à l'avantage des salariés.

Cette transformation s'opère également dans une période de hausse du SMIC à hauteur de 2,4%. Si nous pouvons nous réjouir de cette augmentation pour les salariés concernés (et ils sont malheureusement nombreux dans notre secteur), cette dernière se réalise aussi à budget constant. Les effets de ces deux évolutions (fusion C66 et hausse du SMIC) pourront être concrètement analysés au dernier trimestre (probablement autour de 10% de la masse salariale au total). En concertation avec nos financeurs, il nous faudra alors en mesurer les conséquences pour ajuster nos prestations à nos moyens et ainsi faire tenir ensemble la qualité de nos actions et la bonne santé financière de notre association (garantissant ainsi les conditions de travail et les emplois). Il s'agira d'un enjeu fort du deuxième semestre 2026 et de l'année 2027.

2026 est donc également l'année de l'ouverture de nos deux haltes de nuit (celle des femmes pour 14 places et celle des hommes pour 35). Au service de projets à forte utilité sociale, il va ainsi s'agir de développer nos pratiques professionnelles et notre expertise au sein d'un système d'acteurs et de partenaires dont la coordination ne sera pas simple à réaliser en raison de leur nombre et de leur diversité de statuts (Etat, SIAO, mairie, équipes mobiles associatives nombreuses).

Nous poursuivrons enfin, avec les moyens qui sont les nôtres (les frais de siège/services supports étant très souvent minorés dans les financements obtenus), l'accompagnement de la croissance de notre association dont les effectifs sont passés de 40 à 110 salariés en à peine 5 années. Pour cela, nous nous appuyerons sur notre projet associatif 2024-28.



Liste partenaires ADJN

Financeurs



Direction départementale
de la cohésion sociale



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

PETITS FRÈRES
DES PAUVRES
Non à l'isolement de nos aînés



Fédération
des acteurs de
la solidarité

Social

Vendredi 13, SOS Voyageurs, Restaurant du cœur, MAAVAR (Noga), Muslim Hands, La Cantina et les Coursiers solidaires, VISA13, Epiceries solidaires, Secours Catholique, Secours Populaire, Croix-Rouge, Samu Social, Emmaüs, CAF, CARSAT, CCAS, Centres Sociaux, AGIRC, ARRCO, MSA, SARA LOGISOL, ADAÏ, ADRIM, Défenseur des droits, Médiateur de la République, La Banque de France, Banque postale, GEPIJ, ANEF, ADDAP 13, Mission Locale, AAJT, RESF, EL MANBA, AAPI, COMEDE, CIMADE, OFII, OFPRA, SPADA, OSIRIS, ISM, LA BAGAGERIE, Les Taxis Solidaires, Missionnaire De La Charité, La Cuisine Du Midi, La Cuisine 101, Solidar Bus, SOS femmes 13, CIDFF, ASMAJ ;

Santé

Tous les hôpitaux publics et privés de Marseille, Pompiers, SAMU, Centre Gérontologique Départemental, Institut Paoli-Calmettes, Cliniques privées, Maison des Femmes, Maison de santé Peysonnel, Pass Conception, Pass de Ville, Pass de l'Hôpital Européen, Cara Santé, MARSS, EMPP Edouard Toulouse, Corhesan, Planning Familial 13, PMI, Diogène France, CMP, Cara dentaire, SANTÉ !, les SAVS, Addiction Méditerranée, 3114 prévention suicide, MDPH, AIDES, la pharmacie MASSILIA, la vape du cœur, service action santé, sas déchets, CPAM (PFISAS), LE BUS HEPATANT, SAJ/ESSIP, pharmacie humanitaire de Toulon, Règles Élémentaires, Médecins Du Monde, ASSAB, Dac13, Les LHSS (Lit Halte Soins Sante) et les LHSSHLM (LHSS Hors Les Murs), les LAM (Lit d'Accueil Médicalisés), les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique), Maison des femmes, Féminité Sans Abris, Autres Regards, Transat, T Time, CESAM 13, COSEM, médecins traitants, infirmiers libéraux, les ambulances, morgues ; IML Santé ; Coc'Homme, Arcasud, Addiction Méditerranée, Bus 31/32, Asud, Le Tipi, CSAPA Casanova, Nouvelle Aube, CEGID, CLAT ;

Logement/hébergement

Saint-Jean de Dieu, Armée du salut, Hospitalité Pour les Femmes, MJF-Jane Pannier, Bailleurs sociaux, Préfecture (DALO- DAHO), SIAO, AMPIL, Métropole Aix- Marseille, 115, la Minoterie/Groupe SOS, la Draille, Saint-Louis, ACPM SHAS, Sleep'in, Adoma, CDC Habitat, Alotra, Pensions de famille, Un chez soi d'abord, CHUD/groupe SOS, CHRS Marius Massias, CHRS NOSTRA, CHU FEMMES, CHU FAMILLES, ESPELI, DAUF de HAS, ACT 13, ALPA Habitat, ACPM ;

Emploi/Formation

ADPEI, France Travail, Acta vista, PLIE, Régie 13, Cap emploi, Chantier 1ères heures (PHC), les ACI, Emmaüs connect, Reconnect ;

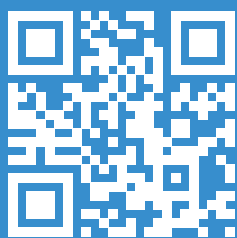
Culture/Bien être :

Culture Du Cœur, En Chantier, La Friche de la Belle de Mai, Fraternité de la Belle de Mai, Coiffure du Cœur, ACELEM, AFEV, AMI, Arts et Développement, ASCJ Felix Pyat, ASMAJ, CAL Busserade, CAL Fonscolombes, Chroniques, Ciné Fabrik, Deletere, Familles en Action, L'Art de vivre, Le Couvent, Le Hangar de la Belle de Mai, Le jardin Spinnelly, Le Nomad, L'Embobineuse, Les Pas Perdus, Les Têtes de l'Art, Méta 2, Mot à Mot, Radio Grenouille, Recyclerie Sportive, Soliha, Théâtre Massalia, Voisin malin, QX1 Welcome , ACTION CONTRE LA FAIM, La Cloche Sud





ACCUEIL DE
JOUR/NUIT
MARSEILLE



www.adjn.fr

ADJN@adjn.fr
Siège administratif :
34B Boulevard Bouès
13003 MARSEILLE